



La Métive

Président : Philippe Fourchon
Administratrice : Laurine Malengreau
Résidence d'auteurs / Limousin

Date de mise à jour : Janvier 2013

La Métive accueille depuis 2002 des artistes venus du monde entier, tout au long de l'année, dans un espace propice au travail. Cette résidence s'inscrit dans un projet de lien social et d'action culturelle sur le territoire rural où elle est implantée. Une équipe invite et accompagne les artistes. Le rôle de cette dernière est bel est bien de favoriser les rencontres, de donner les moyens aux artistes invités d'initier leur projet et de les accompagner durant le développement de celui-ci. La mise en place d'ateliers de pratiques artistiques (animés par les invités en résidence), d'un ciné-club itinérant, d'interventions en milieu scolaire et périscolaire, des concerts, lectures publiques, matchs d'improvisation théâtrale donnent à la résidence de La Métive un caractère bien particulier. Les artistes en résidence sont logés au cœur d'un moulin.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Résidence multidisciplinaire (connexions pluridisciplinaires)
- > Proposition autour d'un contexte exceptionnel car festif, décloisonné et créatif
- > Proposition de dialogues entre résidents et habitants, autour de la thématique de l'art contemporain, via la circulation entre savoirs
- > Mise en place de liens durables entre les habitants des zones rurales autour de la création contemporaine (publics visés : scolaires, extrascolaires, retraités, réinsertion de jeunes sous main de justice...)

Durée moyenne d'une résidence :

- > **Durée minimum** : 2 semaines / **Durée moyenne** : 1 mois / **Durée maximum** : 3 mois

Date limite pour le dépôt des dossiers :

- > Juillet, pour une résidence l'année suivante

Nombre de résidents accueillis par année et temps de résidence :

- > Sur une période : 25 résidents toutes disciplines confondues (dont 2 auteurs)
- > Un auteur peut scinder sa résidence en deux temps
- > Deux périodes proposées : au printemps (avril – mai – juin) et en automne (août – septembre – octobre)

Conditions de candidature :

- > Envoyer une proposition de projet artistique, accompagnée d'un curriculum vitae
- > L'auteur n'est pas dans l'obligation de bénéficier d'une bourse ou d'une allocation

Autre critère de sélection :

- > Préférence pour tout projet en amont de création
- > Préférence pour tout projet en lien avec le territoire

Type d'hébergement proposé :

- > Située dans l'ancien moulin de l'abbaye de Moutier-d'Ahun (village situé au centre de la Creuse et situé à 25 km de Guéret et d'Aubusson), l'environnement est réputé pour la beauté de ses paysages et de son patrimoine médiéval.
- > Le moulin est composé de plusieurs parties, dont une dite d'habitation (200 m² avec salon, cuisine, cinq chambres, deux salles de bain, jardin...)
- > Les repas sont pris ou non en commun (possibilité de se restaurer gracieusement à la cantine du lycée agricole tout proche)

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Nouveaux espaces de travail (400 m²) comprenant une salle de répétition de 100 m² et cinq ateliers de travail
- > Equipement audiovisuel complet : enceintes (pour le son) avec table de mixage intégrée (Yamaha Stagepas 300) ; écran et projecteur (pour la vidéo)

Frais à la charge du résident :

- > Adhésion à la Métive

Frais pris en charge par la structure :

- > Prise en charge de frais techniques (à étudier, en fonction de la discipline)
- > Restauration
- > Hébergement
- > Prise en charge de l'entretien et du prêt des espaces de travail
- > Remboursement d'un A/R (domicile/résidence) par artiste

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Rencontre avec le public et les acteurs du territoire (associations, scolaires, entreprises, bénévoles) dans le cadre d'ateliers, de conférences, de rencontres, selon l'envie de chaque artiste accueilli
- > Obligation pour l'auteur de participer à la journée festive de clôture de la résidence et d'effectuer une présentation du travail réalisé durant le séjour
- > NB : il doit être fait mention de la résidence sur ses documents de communication de l'auteur concernés par la résidence

Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > Résidence partagée, une dizaine de projets accueillis chaque année (50 artistes par an)
- > Résidence ouverte aux plasticiens, peintres, musiciens, comédiens, cinéastes, photographes, danseurs...
- > L'objet, le contenu, la proposition liée au projet en lui-même prime sur la discipline, quant aux artistes à accueillir

Accompagnement des auteurs au long de leur travail d'écriture :

- > Accompagnement artistique
- > Présentation de la vie culturelle de la région

Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Pas d'aide systématique à l'édition
- > Pas d'aide à la production, ni à la diffusion
- > Pas d'achat de spectacle par la structure
- > Des lectures publiques lors de la Festive.

Pour plus d'informations : www.lametive.fr

Noms des précédents bénéficiaires de la résidence : Joël Baumont (2004 et 2007), Marc Tamet (2007), Catherine Vallon (2004), Anna Nozière (2011), Anne Monfort (2012), Guillaume Robert, Laurence Hartenstein (2005), Myriam Boudenia, Marc Perrin, Valérie Chatain (2008), Philippe Eustachon (2004), Marc Moreigne (2007), Julie Beres...

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Laurine Malengreau
La Métive
2 rue Simon Bauer
23150 moutier-d'Ahun
Téléphone : 05 55 62 89 76
Mail : laurine@lametive.fr

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85